

ÉCOLES FONDAMENTALES  
ET MAISONS RELAIS À WILTZ

ANNÉE SCOLAIRE  
2021 – 2022



# AVANT-PROPOS

## Les écoles fondamentales à Wiltz: modernes, multiculturelles, actives

Chers parents, chers élèves,

Chacune des trois écoles fondamentales de Wiltz offre les 4 cycles (de l'éducation précoce jusqu'à la 6ème année de l'enseignement fondamental). Une maison relais est intégrée dans chaque bâtiment scolaire.

La **Villa Mirabella** est une structure à journée continue où les cours scolaires et les activités pédagogiques sont étroitement liés.

Les écoles **Reenert** et **Villa Millermoaler** fonctionnent d'après le système classique et les parents ont le libre choix d'inscrire leurs enfants dans les maisons relais. Toutefois, il existe même dans ces écoles une bonne coopération entre le personnel enseignant et éducatif.

La commune de Wiltz se caractérise par sa grande diversité culturelle, nationale et religieuse. Les enfants apprennent ainsi, dès le début, à comprendre et respecter d'autres coutumes et habitudes. En plus, les élèves peuvent profiter d'un grand nombre d'offres d'activités sportives et culturelles des sociétés locales et de l'école de musique.

*Le collège échevinal de la commune de Wiltz.*



# SOMMAIRE

Numéros utiles.....	4
Les écoles fondamentales à Wiltz.....	5
Villa Mirabella – Structure à journée continue.....	6
Reenert et Villa Millermoaler – Système classique.....	7
Horaires.....	8
Encadrement des élèves en dehors des heures de classe.....	12

## RÉPONSES À VOS QUESTIONS

La procédure d’inscription de mon enfant.....	14
Âge d’admission des élèves.....	15
Admission d’enfants d’autres communes.....	15
Absences et dispenses.....	16
Transport.....	17
Collaboration avec les parents.....	19
Surveillance des élèves.....	19
Livres scolaires.....	20
Accidents scolaires.....	20
Vacances et congés 2021/2022.....	21

## LES ACTEURS

Les classes et titulaires.....	22
Les éducateurs de l’école fondamentale.....	25
Direction régionale 15.....	26
Les comités d’école.....	27
Les comités de parents.....	29
La commission scolaire.....	29
Le service scolaire de la commune.....	29
Le service de la médecine scolaire et de l’assistante sociale.....	29
APEEF.....	30
Kannerbureau Woltz.....	31

# NUMÉROS UTILES

## Direction régionale 15

Bureau direction régionale ..... 24 75 58 90

## Administration

### Ecole fondamentale

#### Villa Mirabella

4, Campingstrooss ..... 95 83 70 701

#### Villa Millermoaler

9a, avenue Nicolas Kreins ..... 95 83 70 640

#### Reenert

11, avenue Nicolas Kreins ..... 95 83 70 460

### Commune de Wiltz – Service scolaire

Isabelle Heinen ..... 95 99 39 47

E-mail: ..... isabelle.heinen@wiltz.lu

Michèle Clees ..... 95 99 39 73

E-mail: ..... michele.clees@wiltz.lu

Anika Back ..... 95 99 39 78

E-mail: ..... anika.back@wiltz.lu

## Maison Relais

### Villa Mirabella

Laurent Pyckavet

Téléphone: ..... 95 83 70 701

E-mail: ..... mr-villa-mirabella@kannerhaus-wooltz.lu

### Villa Millermoaler

Jeannot Staff

Téléphone: ..... 95 83 70 638 / 95 83 70 659

E-mail: ..... mr-villa-millermoaler@kannerhaus-wooltz.lu

### Reenert

Noémie Raths & Pierre Lentz

Téléphone: ..... 95 83 70 480 / 95 83 70 483

E-mail: ..... mr-reenert@kannerhaus-wooltz.lu

### Crèche Kannerhaus Wooltz

Romina Starcevic

Téléphone: ..... 95 83 70 831

E-mail: ..... romina.starcevic@kannerhaus-wooltz.lu

## Divers

### Service de la Médecine Scolaire

Centre Médico-Social ..... 95 83 09 1

# LES ÉCOLES FONDAMENTALES À WILTZ



## Villa Mirabella

Structure à journée continue

4, Campingstrooss, L-9554 Wiltz  
Tél.: 95 83 70 701



## Villa Millermoaler

Système classique

9a, avenue Nicolas Kreins, L-9536 Wiltz  
Tél.: 95 83 70 640



## Reenert

Système classique

11, avenue Nicolas Kreins, L-9536 Wiltz  
Tél.: 95 83 70 460



*Les enfants des villages Erpeldange, Selscheid, Knaphoscheid et Eschweiler sont scolarisés à l'école «Schoulkauz» à Wilwerwiltz.*

# VILLA MIRABELLA – STRUCTURE À JOURNÉE CONTINUE

## Précoce:

L'éducation précoce de la Villa Mirabella comprend 25 ou 40 heures. Il existe aussi la possibilité d'un encadrement supplémentaire sur le même site, payable selon le tarif «Chèque-Service».

## Éducation préscolaire et primaire:

La présence des élèves est obligatoire avec un **horaire fixe** du lundi au vendredi de **8h00 à 16h00**. L'enseignement comprend 40 heures d'encadrement intégré: avec 28 heures de cours scolaires gratuites, et 12 heures d'activités socio-éducatives payables au tarif «Chèque-Service».

Un **encadrement supplémentaire facultatif** est assuré entre 07h00 et 08h00 le matin et entre 16h00 et 19h00 le soir, selon les besoins des parents (également payable au tarif «Chèque-Service»). La maison relais est intégrée dans le bâtiment scolaire de la Villa Mirabella.

**Le plan d'études classique du Luxembourg** se situe à la base de l'apprentissage et définit les compétences à développer.

Une **équipe professionnelle mixte**, composée d'enseignants et d'éducateurs, assure ensemble l'organisation des **cours scolaires** et des **activités socio-éducatives**. Les enfants peuvent exercer des activités de loisirs, sportives et culturelles tous les jours.

# REENERT & VILLA MILLERMOALER – SYSTÈME CLASSIQUE

## Précoce:

L'éducation précoce classique dans les écoles **Reenert** et **Villa Millermoaler** comprend 20 ou 26 heures gratuites par semaine, avec la possibilité d'un encadrement supplémentaire selon les besoins des parents dans une des crèches à Wiltz. Cet encadrement supplémentaire est à payer selon le tarif «Chèque-Service». Les enfants sont répartis en 2 groupes (A et B) et sont encadrés selon des horaires distincts.

## Éducation préscolaire et primaire:

La maison relais est intégrée dans le même bâtiment scolaire dans les deux écoles fondamentales «classiques». Les cours scolaires et les activités éducatives sont séparés au niveau de l'horaire et de la responsabilité. Toutefois, il existe une bonne coopération entre le personnel enseignant et éducatif dans ces écoles. Les éléments clés suivants sont à considérer:

La présence de votre enfant est obligatoire durant l'**horaire scolaire «classique»**.

Un **encadrement supplémentaire** facultatif est assuré en DEHORS de cet horaire scolaire (cf. tableau horaire) selon les besoins des parents. Ces heures d'encadrement sont payables au tarif «Chèque-Service».

Le **plan d'études classique du Luxembourg** se situe à la base de l'apprentissage et définit les compétences à développer. Devoirs à domicile selon l'instituteur et selon le règlement grand-ducal. Il y a deux équipes professionnelles distinctes: les enseignants assurent les cours scolaires, les éducateurs assurent les activités socio-éducatives. Les parents décident librement combien de fois et à quel moment leur enfant profitera des activités de la maison relais.

# HORAIRES

## STRUCTURE À JOURNÉE CONTINUE – PRÉCOCE:

### VILLA MIRABELLA

Les élèves inscrits à l'éducation précoce de la Villa Mirabella ont le choix entre 2 groupes (A ou B).

Choix A:

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07h00 - 08h00					
08h00 - 13h00	Plage obligatoire (avec repas à midi)				

Choix B:

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07h00 - 08h00					
08h00 - 16h00	Plage obligatoire (avec repas à midi)				
16h00 - 19h00					

Pour un encadrement supplémentaire (avant 08h00, respectivement après 13h00 ou 16h00) vous pouvez contacter la **maison relais Villa Mirabella**. Un encadrement en dehors de l'horaire obligatoire (marqué en bleu) est seulement possible pour les enfants qui sont inscrits à l'éducation précoce de la **Villa Mirabella**. L'éducation précoce est **facultative**. Sont admissibles à l'éducation précoce de la Ville de Wiltz: les enfants **âgés de 3 ans** révolus au 31 août 2021.

# HORAIRES

## SYSTÈME CLASSIQUE – PRÉCOCE:

### VILLA MILLERMOALER & REENERT

Les élèves des écoles classiques ont le choix entre 2 groupes (A ou B).

Choix A:

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08h00 - 11h45	Précoce	Précoce	Précoce	Précoce	Précoce

Choix B:

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08h00 - 11h45	Précoce	Précoce	Précoce	Précoce	Précoce
14h00 - 16h00	Précoce		Précoce		Précoce

L'éducation précoce (Villa Millermoaler & Reenert) se déroule suivant l'horaire marqué en bleu. Pour un encadrement supplémentaire, vous pouvez contacter le Kannerhaus Wooltz ou une des crèches locales.

L'éducation précoce est **facultative**. Sont admissibles à l'éducation précoce de la Ville de Wiltz: les enfants **âgés de 3 ans** révolus au 31 août 2021.

## HORAIRES

### STRUCTURE À JOURNÉE CONTINUE – CYCLE 1.1. – 4.2. – ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE & PRIMAIRE

#### VILLA MIRABELLA

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07h00 - 08h00					
08h00 - 16h00	Encadrement scolaire, repas à midi, encadrement pédagogique, temps libre, temps de repos, activités sportives et culturelles				
16h00 - 19h00					

### SYSTÈME CLASSIQUE – CYCLE 1.1. ET 1.2. – ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE

#### VILLA MILLERMOALER & REENERT

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07h00 - 08h00					
08h00 - 11h45	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
11h45 - 14h00					
14h00 - 16h00	Cours		Cours		Cours
16h00 - 19h00					

# HORAIRES

## SYSTÈME CLASSIQUE – CYCLE 2.1. - 4.2. – ÉDUCATION PRIMAIRE

### VILLA MILLERMOALER & REENERT

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07h00 - 07h55					
07h55 - 11h50	Cours	<b>Cours jusqu'à 12h25</b>	Cours	<b>Cours jusqu'à 12h25</b>	Cours
11h50 - 14h00					
14h00 - 16h00	Cours		Cours		Cours
16h00 - 19h00					

Les élèves ont la possibilité d'être encadrés à la maison relais avant 07h55, entre 11h50 et 14h00 ainsi qu'après 16h00. Ils peuvent manger à midi à l'école. Toutes les heures supplémentaires sont payables au tarif «Chèque-Service».

L'école est **obligatoire** pour tout enfant âgé de 4 ans au 31 août 2021. **En cas d'absence non motivée d'un enfant, l'administration communale entamera les procédures nécessaires.**

**«Accueil Cycle1»:** Tous les mardis et jeudis de 11h45 à 12h30, la maison relais offre un encadrement des élèves afin d'éviter qu'ils attendent tout seuls le bus ou leurs frères et sœurs.

- Toutes les heures d'encadrement sont payables au tarif «Chèque-Service».
- Si vous avez encore des questions, contactez les enseignants du Cycle 1.
- Vous trouvez la fiche d'inscription sur notre site Internet ([www.wiltz.lu](http://www.wiltz.lu)).

# ENCADREMENT DES ÉLÈVES EN DEHORS DES HEURES DE CLASSE

## LE «CHÈQUE-SERVICE»

L'introduction du «Chèque-Service» est la première étape vers une gratuité partielle des services de garde de vos enfants. Le tarif effectif varie en fonction du revenu du ménage et du rang de l'enfant.

### Qui peut en bénéficier?

Tous les enfants:

- qui résident au Luxembourg ou dont un parent ou représentant légal est travailleur ressortissant de l'Union européenne et employé au Luxembourg
- âgés entre 0 et 12 ans et/ou qui fréquentent l'école fondamentale

### 1. Inscription «Chèque-Service» auprès de la commune

Pièces à fournir:

- **Numéro de matricule de l'enfant**
- Copie du **bulletin d'impôt** le plus récent
- À défaut de produire le bulletin d'impôt: **un certificat de revenu** établi par l'Administration des Contributions directes, ainsi qu'une preuve de la situation de revenu du ménage (3 dernières fiches de rémunération, certificat annuel le plus récent du chômage, ...)
- Les bénéficiaires du **REVIS**: attestation récente délivrée par le Fonds National de Solidarité
- Au cas où le requérant touche une **pension alimentaire** pour un enfant: copie du jugement ou extrait bancaire

Les adhésions aux cartes «Chèque-Service» pourront être faites à l'administration communale auprès du service «Biergeramt» (Tél.: 95 99 39 1).

# ENCADREMENT DES ÉLÈVES EN DEHORS DES HEURES DE CLASSE

## 2. Inscription auprès d'une structure d'accueil

La procédure pour l'inscription auprès d'une structure d'accueil reste inchangée: les parents s'adressent au service de leur choix et leurs enfants sont admis en fonction des places disponibles. Pour en savoir plus: **Téléphonez gratuitement au numéro 8002 1112.** ([www.chequeservice.lu](http://www.chequeservice.lu))

## MAISON RELAIS

Dans les trois écoles fondamentales, 4, Campingstrooss, 9a, avenue Nic. Kreins et 11, avenue Nic. Kreins, il y a une maison relais. Elles sont ouvertes pour tous les enfants qui fréquentent l'école fondamentale de Wiltz. La structure d'accueil fonctionne pendant les périodes scolaires ainsi que pendant les congés scolaires **du lundi au vendredi de 07h00 à 19h00.**

Le prix d'accueil et du déjeuner est calculé selon les tarifs du système «Chèque-Service». **La carte «Chèque-Service» est d'ailleurs obligatoire** pour l'inscription. Pendant l'année scolaire en cours, il est très difficile d'effectuer une inscription. Toutes les demandes tardives sont reprises sur une liste d'attente.

### Important:

- Les enfants du cycle 1 sont repris à l'école par des éducateurs de la maison relais. Les enfants des cycles 2 à 4 se dirigeront seuls vers le check-point de la maison relais où l'accueil des enfants est garanti.
- Il est très important de signaler toute absence de vos enfants. En cas d'absence de l'enfant au rassemblement, les éducateurs contacteront les parents et le cas échéant l'instituteur de l'enfant. **Si aucun des parents n'est joignable par téléphone, la maison relais se réserve le droit de signaler l'absence de l'enfant à la police grand-ducale.**

# RÉPONSES À VOS QUESTIONS

## LA PROCÉDURE D'INSCRIPTION DE MON ENFANT

Deux étapes sont à effectuer pour inscrire votre enfant à l'école:

### 1. Déclaration de résidence auprès du service «Biergeramt».

Grand-Rue 2, L-9530 Wiltz  
Tél.: 95 99 39 1, e-mail: [biergeramt@wiltz.lu](mailto:biergeramt@wiltz.lu)

Heures d'ouvertures: du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 (tous les mercredis jusqu'à 19h00).

### 2. Passage au Service de l'Enseignement

Veillez présenter les documents suivants:

- certificat de résidence
- pièce d'identité d'une personne responsable et de l'enfant

Isabelle Heinen  
Grand-Rue 2, L-9530 Wiltz  
Tél.: 95 99 39 47, e-mail: [isabelle.heinen@wiltz.lu](mailto:isabelle.heinen@wiltz.lu)

Michèle Clees  
Grand-Rue 2, L-9530 Wiltz  
Tél.: 95 99 39 73, e-mail: [michele.clees@wiltz.lu](mailto:michele.clees@wiltz.lu)

Anika Back  
Grand-Rue 2, L-9530 Wiltz  
Tél.: 95 99 39 78, e-mail: [anika.back@wiltz.lu](mailto:anika.back@wiltz.lu)

Heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

# RÉPONSES À VOS QUESTIONS

## ÂGE D'ADMISSION DES ÉLÈVES

### **Education précoce:**

sont admissibles les élèves âgés de 3 ans au 31 août de l'année en cours.

### **Cycle 1.1. et 1.2. Classes préscolaires:**

sont admissibles les élèves âgés de 4 ans au 31 août de l'année en cours.

### **Cycles 2 à 4:**

sont admissibles les élèves ayant atteint l'âge de 6 ans au 31 août de l'année en cours.

## **ADMISSION D'ENFANTS D'AUTRES COMMUNES** (règlement grand-ducal du 14.05.2009)

Art.1. Les parents qui entendent faire scolariser leur enfant dans l'école d'une autre commune que celle de leur résidence adressent, avant le 1<sup>er</sup> mai de l'année précédant la rentrée scolaire, une demande écrite et motivée au collège des bourgmestre et échevins de la commune où ils entendent faire scolariser leur enfant. Art.2. Le collège des bourgmestres et échevins communique sa décision aux parents avant le 15 mai. En cas d'acceptation de la demande, les parents informent la commune d'origine dans la huitaine, l'enfant est inscrit par l'administration communale concernée sur la liste des enfants scolarisés dans la commune pour l'année scolaire en question. Art.4. La détermination des frais de scolarité par la commune d'accueil se base exclusivement sur les frais occasionnés par les fournitures en nature aux élèves.

### **Sont considérés comme motifs valables:**

1. La garde de l'enfant par un membre de la famille jusque et y compris le 3<sup>e</sup> degré;
2. La garde de l'enfant par une tierce personne exerçant une activité d'assistance parentale agréée par l'État;
3. La garde de l'enfant par un organisme œuvrant dans le domaine socio-éducatif agréé par l'État;
4. La situation du lieu de travail d'un des parents.

# RÉPONSES À VOS QUESTIONS

## ABSENCES ET DISPENSES

Si votre enfant **est malade** ou s'il ne peut pas fréquenter les cours, vous devez prévenir **avant 8h00** du matin:

- Villa Mirabella: Tél.: 95 83 70 701
- Villa Millermoaler: Tél.: 95 83 70 640
- Reenert: Tél.: 95 83 70 460

**Sans nouvelles de votre part, le personnel enseignant est obligé d'informer l'administration communale de l'absence de votre enfant, qui prendra alors toutes les mesures qui s'imposent.**

Si l'enfant est absent pendant plus de 2 jours, veuillez remettre un certificat médical à l'enseignant.

Les dispenses de fréquentation scolaire **pourront être accordées sur demande écrite et motivée** de la personne responsable pour:

- **1 jour** (ou une partie de la journée): par le titulaire de classe
- **plus d'une journée:** par le président du comité d'école

Sauf **autorisation du ministre**, l'ensemble des dispenses accordées ne peut pas dépasser quinze jours dont cinq jours consécutifs par année scolaire.

# RÉPONSES À VOS QUESTIONS

## TRANSPORT

La commune de Wiltz incite les gens à ne pas déposer les enfants avec la voiture privée, mais que les élèves viennent à pied à l'école ou en bus.

### Transport individuel

Il est fortement recommandé que les élèves viennent à pied à l'école. À ces fins les chemins de l'école les plus directs ont été signalés par une icône sur les trottoirs.

Si vous amenez quand même vos enfants en voiture, l'administration communale tient à vous signaler que:

- L'avenue Nicolas Kreins est **interdite** à toute circulation
- Il est **recommandé** d'utiliser les parkings publics se trouvant aux alentours, p.ex. le parking au coin de l'avenue de la gare par lequel vous avez un accès direct vers l'école en traversant le parc Simon
- Il **n'est pas permis** d'utiliser le parking du supermarché SMATCH (parking privé) pour y déposer les élèves!

**En circulant avec votre voiture dans les alentours des bâtiments scolaires, veuillez svpl. à la sécurité de tous les enfants en faisant preuve d'une conduite adéquate et responsable!**

### Transport scolaire 2021/2022

Les enfants peuvent utiliser les lignes de transport public RGTR pour arriver à l'avenue Nicolas Kreins à Wiltz. **Le transport scolaire est gratuit** pour tous les enfants jusqu'à 11 ans (inclus)! **(Il n'est pas nécessaire d'acheter une carte Jumbo)**

Nous rappelons que, dans l'intérêt de leur propre sécurité et de celle des autres, tous les élèves doivent impérativement rester assis lors du transport scolaire!

**Départs des bus:** près des écoles fondamentales (avenue Nicolas Kreins)

### lundi – mercredi – vendredi

#### Ligne 642

Lycée	11h56	16h26
Pomjeesbau	11h57	16h27
Lann Quai 1	11h58	16h28
Wéineberg	11h59	16h29
Wegdicher Bréck	12h00	16h30
Erpeldangerstrooss/Knupp	12h01	16h31
Erpeldange	12h02	16h32

#### Ligne 610

Schoulbeerig	11h55	16h10
Lycée	11h59	16h15
Clinique	12h02	16h18
Brandbau	12h03	16h19
Belle-View	12h04	16h20
Bastnacherstrooss	12h05	16h21
Nocher-Route	12h09	16h25

#### Ligne 618

Schoulbeerig	11h55	16h10
Lycée	11h59	16h15
Clinique	12h02	16h18
Brandbau	12h03	16h19
Belle-View	12h04	16h20
Bastnacherstrooss	12h05	16h21
Roullingen (Réimerwee)	12h07	16h24
Roullingen (Duerf)	12h08	16h25

### mardi – jeudi

#### Ligne 642

Schoulbeerig	12h56
Erpeldangerstrooss/Knupp	13h01
Erpeldange	13h02

#### Ligne 618

Schoulbeerig	12h30
Clinique	12h34
Brandbau	12h35
Belle-View	12h35

un seul bus  
pour la Ville Haute & Roullingen

Roullingen (Réimerwee)	12h39
Roullingen (Duerf)	12h40

# RÉPONSES À VOS QUESTIONS

## COLLABORATION AVEC LES PARENTS

Les parents peuvent s'adresser aux titulaires de classes ainsi qu'à l'équipe pédagogique qui collabore avec l'instituteur/-trice d'un même cycle. Les parents et les enseignants procèdent régulièrement à des échanges individuels au sujet des élèves. Les parents sont tenus de répondre aux convocations du titulaire de classe, du président du comité d'école et de la Direction de région.

Pendant l'année scolaire, le titulaire de classe organise régulièrement des réunions d'information et de concertation pour les parents des élèves portant notamment sur les objectifs du cycle, les modalités d'évaluation des apprentissages et l'organisation de la classe que fréquentent leurs enfants. Le président du comité d'école se tient également à la disposition des parents (sur demande des parents, un rendez-vous pourra être fixé soit par téléphone soit par courrier électronique).

## SURVEILLANCE DES ÉLÈVES

Les élèves sont sous la surveillance du titulaire ou des intervenants respectifs durant les heures de classe. Un plan de surveillance, établi par le comité d'école, garantira la présence de surveillants dans les cours des bâtiments scolaires:

- 10 minutes avant le début des cours (matin et après-midi)
- pendant les récréations
- 10 minutes après la fin des cours

A la fin des cours, les enseignants veillent à ce que tous les élèves quittent le bâtiment scolaire. Les enseignants, figurant sur le plan de surveillance, surveillent également les élèves à l'arrivée et au départ des bus scolaires. Les parents sont quand-même priés de récupérer leurs enfants **à l'heure** (voir l'horaire sur les pages 8 à 11).

# RÉPONSES À VOS QUESTIONS

## LIVRES SCOLAIRES

Tous les enfants reçoivent **gratuitement** leurs livres scolaires.

## ACCIDENTS SCOLAIRES

Tous les accidents (à l'école ou sur le trajet de l'école) sont à déclarer **immédiatement** au titulaire de classe respectivement à la maison relais (selon le moment où cela survient).

# RÉPONSES À VOS QUESTIONS

## VACANCES ET CONGÉS SCOLAIRES 2021/2022

L'année scolaire commence le mercredi 15 septembre 2021 et finit le vendredi 15 juillet 2022.

### Vacances scolaires:

Toussaint	30 octobre 2021	–	7 novembre 2021
Noël	18 décembre 2021	–	2 janvier 2022
Carnaval	12 février 2022	–	20 février 2022
Pâques	2 avril 2022	–	18 avril 2022
Pentecôte	21 mai 2022	–	29 mai 2022
Vacances d'été	16 juillet 2022	–	14 septembre 2022

Remarque: Nous rappelons **qu'aucun** enfant scolarisé **a le droit** de partir en vacances **avant le début des vacances, ni de prolonger** les vacances au-delà de la date de la rentrée.

### Jours de congé isolés:

Saint-Nicolas	6 décembre 2021
Journée de l'Europe	9 mai 2022
Lundi de Pentecôte	6 juin 2022
Fête Nationale	23 juin 2022

Le lendemain de la 1<sup>ère</sup> Communion, les classes du 3<sup>e</sup> cycle de l'enseignement fondamental fonctionnent normalement. Toutefois, les enseignants de ces classes voudront bien accepter d'éventuelles excuses écrites concernant les absences d'élèves au cours de la matinée.

## LES ACTEURS – CLASSES, TITULAIRES ET NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

### Villa Mirabella - 4, Campingstrooss

#### Cycle 1 (Éducation précoce et préscolaire)

Antoinette Mertens  
Carmen Majeres  
Julie Gereke  
Sandra Dozzo  
Andrea Huppertz

#### Cycle 2 (1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> année scolaire)

Fabienne Atten  
Lena Fuchs

#### Cycle 3 (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année scolaire)

Anna Diederich  
Pol Peiffer

#### Cycle 4 (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année scolaire)

Angie Wauters  
Ralph Schon

#### Instituteurs/institutrices supplémentaires

Samira Ganic

#### Numéros de téléphone de l'école Villa Mirabella:

Cycle 1 - Terra/Spann	95 83 70 712
Cycle 2 - Aqua	95 83 70 715
Cycle 3 - Luna	95 83 70 710
Cycle 4 - Stella	95 83 70 713

## Reenert – 11, avenue Nicolas Kreins

### Cycle 1 (Éducation précoce)

Renée Glod-Fretz, Joy Sassel 95 83 70 408

### Cycle 1 (Éducation préscolaire)

Classe 1: Rosanne Hosmar 95 83 70 410

Classe 2: Sarah Michiels 95 83 70 403

Classe 3: Line Ancillon 95 83 70 407

Classe 4: Sandra Everad 95 83 70 404

Classe 5: Nadia Lallemand 95 83 70 406

Classe 6: Monique Arens 95 83 70 405

### Cycle 2 (1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> année scolaire)

Classe 1 (2.1): Gomes de Jesus Jessica 95 83 70 416

Classe 2 (2.1): Conny Reiffers  
& Zoé Siebenaller 95 83 70 424

Classe 3 (2.1): Tamara Simon  
& Ellen Seiwert 95 83 70 415

Classe 4 (2.2): Bajraktaraj Diana 95 83 70 417

Classe 5 (2.2): Lindsay Schweig 95 83 70 413

Classe 6 (2.2): Melanie Schaus 95 83 70 411

Classe 7 (2.2): Sammy-Jo Cardoso 95 83 70 412

### Cycle 3 (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année scolaire)

Classe 1 (3.1): Dany Petit  
& Gaby Loutsch 95 83 70 423

Classe 2 (3.1): Alexandra Plumer 95 83 70 424

Classe 3 (3.1): Pit Schiltz 95 83 70 427

Classe 4 (3.2): Christiane Cerqueira 95 83 70 425

Classe 5 (3.2): Daniel Weber 95 83 70 426

Classe 6 (3.2): Ajla Redzepovic 95 83 70 421

Classe 7 (3.2): Isabelle Graffé 95 83 70 422

### Cycle 4 (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année scolaire)

Classe 1 (4.1): Maryse Loutsch 95 83 70 433

Classe 2: Maurane Schlossmacher  
& Lynn Mossong 95 83 70 435

Classe 3 (4.1): Lynn Schmitz 95 83 70 431

Classe 4 (4.2): Sammy-Jo Flander 95 83 70 432

Classe 5 (4.2): Lou Majerus 95 83 70 434

Classe 6 (4.2): Kerstin Kohnen 95 83 70 436

### Instituteurs/institutrices supplémentaires

Claude Windeshausen, Linda Thelen, Sven Ramponi  
Christophe Glod, Joé De Dood, Vito Fiume  
Katja Götz, Christophe Zimmer

### IEBS

Astrid Neuman 95 83 70 438

### Cours d'accueil

Jacqueline Kaiser 95 83 70 435

Viviane Kinnen 95 83 70 420

### ESEB

Jil-Lucie Pfeffer, Yves Kails, Elisabeth Schmitz  
Elisabete Da Silva Correia, Marius Richter, Edy Weber

## LES ACTEURS – CLASSES, TITULAIRES ET NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

### Villa Millermoaler – 9a, av. Nicolas Kreins

#### Cycle 1 (Éducation précoce)

Elodie Detombes, Romy Malget 95 83 70 635  
Tessy Wagener

#### Cycle 1 (Éducation préscolaire)

Classe 1: Malou Goetz 95 83 70 631  
Classe 2: Sandy Rentmeister 95 83 70 632  
Classe 3: Claudine Braun 95 83 70 633  
Classe 4: Nadine Bredimus 95 83 70 634  
& Sharon Laux  
Classe 5: Elisabeth Stouffs 95 83 70 642

#### Cycle 2 (1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> année scolaire)

Classe 1 (2.1): Corine Wagner 95 83 70 645  
Classe 2 (2.1): Simone Mack 95 83 70 643  
& Catherine Gira  
Classe 3 (2.1): Yves Schlabertz 95 83 70 657  
Classe 4 (2.2): Sandy Vanhaekendover 95 83 70 641  
Classe 5 (2.2) Isabelle Sentges 95 83 70 644  
Classe 6 (2.2): Simone Schaack 95 83 70 652  
& Sandy Turmes

#### Cycle 3 (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année scolaire)

Classe 1 (3.1): Lena Mafra 95 83 70 684  
Classe 2 (3.1): Mandy Lisch 95 83 70 683  
Classe 3 (3.2): Romy Federspiel 95 83 70 656

Classe 4 (3.2): Stéphanie Pilger 95 83 70 654  
Classe 5 (3.2): Claude Stork 95 83 70 682

#### Cycle 4 (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année scolaire)

Classe 1 (4.1): Mike Miller 95 83 70 651  
Classe 2 (4.1): Gilles Messerig 95 83 70 681  
Classe 3 (4.2): Manon Feyen 95 83 70 655  
Classe 4 (4.2): Manuela Jaas 95 83 70 682

#### Instituteurs/institutrices supplémentaires

Nina Sauber, Julie Rothe, Dan Huet,  
Marianne Rickal-Schweig, Stéphanie Friob-Bohnert,  
Myriam Hofferlin

#### Cours d'accueil

Danielle Melchior

#### IEBS

Claudine Schweig-Pletgen

#### ESEB

Nathalie Conrath, Laurence Monin

#### Auxiliaire éducative

Sylvie Asselborn-Keyser

# LES ACTEURS

## LES ÉDUCATEURS DE L'ÉCOLE FONDAMENTALE DE WILTZ

Les éducateurs de l'école fondamentale de Wiltz soutiennent les enseignants dans leur travail et complètent le groupe éducatif.

Les éducateurs essaient de répondre de manière satisfaisante et compétente aux besoins des enfants. Basé sur des observations quotidiennes, ils s'efforcent de résoudre les conflits entre les enfants avec des jeux et activités collectifs. Outre la promotion des activités scolaires, il est également essentiel de renforcer le comportement social des élèves.

# LES ACTEURS

## DIRECTION RÉGIONALE 15

Les écoles fondamentales de Wiltz font partie de la direction régionale 15.

Le directeur: M. Marc Schreiner.

Les directeurs adjoints:

M. Thomas Theisen, M. Gilles Develter et Mme Joëlle Bernard

### Contact: Bureau direction régionale 15

8, avenue Nic Kreins, L-9536 Wiltz

Tél.: 24 75 58 90

E-mail: secretariat.wiltz@men.lu

### Le directeur et les directeurs adjoints ont pour mission:

- d'assurer la surveillance des écoles de l'enseignement fondamental, publiques et privées, et de l'enseignement à domicile dans la région
- d'assurer le bon fonctionnement des écoles et de veiller à l'observation des lois, règlements et directives officielles
- d'exercer le pouvoir hiérarchique sur le personnel des écoles de sa région
- de surveiller l'ensemble des activités d'apprentissage ayant lieu pendant l'horaire scolaire

- de soutenir le dialogue et la concertation entre les partenaires scolaires
- de participer à la mise en œuvre des plans de développement de l'établissement scolaire

**Le secrétariat de la direction régionale est à la disposition du directeur et des directeurs adjoints.**

### Il assure:

- les travaux administratifs
- l'affectation des membres de la réserve des suppléants pour l'enseignement fondamental et le remplacement du personnel enseignant en cours d'année
- la gestion des archives
- le prêt de documentation pédagogique et de matériel didactique

# LES ACTEURS

## LES COMITÉS D'ÉCOLE

### **Villa Mirabella - 4, Campingstrooss**

- Angie Wauters, présidente 95 83 70 701
- Ralph Schon
- Antoinette Mertens

### **Reenert - 11, avenue Nicolas Kreins**

- Linda Thelen, présidente 95 83 70 437
- Renée Glod-Fretz
- Alexandra Plumer
- Maryse Loutsch
- Sven Ramponi

### **Villa Millermoaler - 9a, avenue Nicolas Kreins**

- Dan Huet, président 95 83 70 680
- Malou Goetz
- Stéphanie Friob-Bohnert
- Manuela Jaas
- Julie Rothe

# LES ACTEURS

## LES COMITÉS DE PARENTS

Les différents comités de parents se composent de parents qui ont des enfants inscrits à l'école fondamentale de Wiltz.

Les membres du comité sont élus pour la durée de deux ans. Les comités de parents étaient élus au mois d'octobre 2019 pour les 3 écoles.

### **Villa Mirabella:**

Cristina Machado  
Aljameel Aras  
Liya Shuta

### **Reenert:**

Amerisa Imamovic-Cosic  
Patricia Barroso Leite  
Fernanda Goncalves Nogueira  
Sandra Huveneers Lejeune  
Aida Mujkic-Rizvic  
Annie Heidstra-Ribeiro  
Saima Jusufovic

### **Villa Millermoaler:**

Karim Andoulsi  
Nadia Andoulsi  
Amela Bormann  
Isabelle Coque  
Mamadou Diallo  
Claudia Giorgio  
Iso Kurbarovic  
Paulo Marinho  
Helder Marques  
Elisa Mujkanovic  
Adisa Osmanovic  
Jim Shinn  
Sadija Turkovic  
Misala Tutic-Hamzic

## LES ACTEURS

### LA COMMISSION SCOLAIRE

- Fränk Arndt, Président
- Marc Schreiner, Directeur
- Alphonse Arend, Maisy Berscheid, Frederic Boumans, Gilbert Diederich, Mike Hieff, Sonja Koenig, Fernand Lanners, Guy Libambu, Annabelle Miller-Feider, Petitnicolas-Weigel Carole, Michael Schenk, membres
- Représentants des comités d'école, représentants des maisons relais et représentants des comités de parents

### LE SERVICE SCOLAIRE DE LA COMMUNE

Le service scolaire veille au bon fonctionnement de l'enseignement dans notre commune. Il s'occupe notamment de l'organisation scolaire, de l'inscription des élèves, l'échange avec le personnel enseignant, du transport scolaire, de la médecine scolaire, des déclarations d'accidents et d'assurances scolaires, des certificats scolaires, ...

### Administration communale de Wiltz - Service scolaire

Personnes de contact:

Isabelle Heinen  
2, Grand-Rue, L-9530 Wiltz  
Tél.: 95 99 39 47  
E-mail: [isabelle.heinen@wiltz.lu](mailto:isabelle.heinen@wiltz.lu)

Michèle CLEES  
2, Grand-Rue, L-9530 Wiltz  
Tél.: 95 99 39 73  
E-mail: [michele.clees@wiltz.lu](mailto:michele.clees@wiltz.lu)

Anika BACK  
2, Grand-Rue, L-9530 Wiltz  
Tél.: 95 99 39 78  
E-mail: [anika.back@wiltz.lu](mailto:anika.back@wiltz.lu)

### LA MÉDECINE SCOLAIRE ET L'ASSISTANTE SOCIALE

#### Centre médico-social Wiltz

4, avenue Nic Kreins, L-9536 Wiltz  
Tél.: 95 83 09 1

# LES ACTEURS

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES - APEEF

Le but de l'association est de soutenir les écoles en aidant à réaliser divers projets comme par exemple le soutien financier des classes de neige/mer et de plaines de jeux, le financement d'une pièce de théâtre ou bien encore d'une séance de lecture.

### **Membres:**

Aurore Pierlot, Présidente

Paula Anau

Dominique Bukasa

Alexandra de Oliveira

Eilin Duarte

Dorthy Estrada

Isabel Ferreira

Claudia Giorgio-Marques

Sergio Gonzalez Valdes

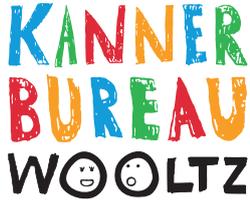
Ramona Graf

Isabelle Kreins

Sofia Matos

Annie Ribeiro

## KANNERBUREAU WOOLTZ



Le Kannerbureau soutient les enfants afin qu'ils revendiquent leur droit de participation. Ici, la perspective des enfants est mise en évidence. Tous les enfants jusqu'à 14 ans peuvent articuler leurs besoins, leurs préoccupations et nous faire part de leurs expériences de la vie quotidienne, participer aux projets et planifier.

Aux adultes, le Kannerbureau sert en tant que service de conseil autour du thème de la participation des enfants.

## KANNERBUREAU WOOLTZ

24, Campingstrooss  
L-9554 Wiltz  
Tél.: (+352) 95 83 70 861  
E-mail: [contact@kabu.lu](mailto:contact@kabu.lu)  
[www.kabu.lu](http://www.kabu.lu)

### Heures d'ouverture:

Lundi à vendredi de 13h00 à 17h00

